

## Politique de Management Intégré Qualité et Environnement De l'Aéroport Casablanca Mohammed V

L'Office National Des Aéroports ambitionne d'être un opérateur global centré client, qui délivre les meilleurs standards internationaux en matière de services de navigation aérienne, de développement et d'exploitation aéroportuaire tenant compte des enjeux internes et externes, nationaux et locaux, des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes et en s'engageant dans un programme de développement durable.

Dans cette optique, l'aéroport Casablanca Mohammed V place la satisfaction de ses clients et la prise en compte des exigences de ses parties intéressées pertinentes et la protection de l'environnement au centre de ses préoccupations en définissant comme objectif l'efficacité, l'efficience et l'amélioration continue de notre performance.

Pour ce faire, Notre Politique de Management de la Qualité et de l'Environnement déclinée de la stratégie globale de l'ONDA s'articule autour des principaux axes suivants :

- › **Mettre en place et gérer** les ressources aéroportuaires afin de garantir des niveaux de sûreté et de sécurité conformes aux normes et aux standards en vigueur ;
- › **Satisfaire les clients** : passagers, compagnies aériennes et prestataires de services dans le respect des exigences réglementaires ;
- › **Introduire** les nouvelles technologies dans les projets futurs ;
- › **Inclure** les enjeux de protection de l'environnement et de développement durable dans les projets initiés ;
- › **Améliorer** les performances environnementales et énergétiques conformément à la réglementation, la législation en vigueur, ainsi que les autres exigences auxquelles l'aéroport a souscrit ;
- › **Prévenir, limiter** toute forme de pollution et **réduire** continuellement les impacts environnementaux du trafic aérien et des activités aéroportuaires ;
- › **Impliquer** nos partenaires, nos sous-traitants et nos fournisseurs dans notre démarche qualité et environnement ;
- › **Diminuer** les émissions de gaz à effet de serre générées par l'aéroport en se focalisant, en premier lieu, sur les activités sous contrôle direct de notre aéroport, puis, en intégrant progressivement toutes les parties prenantes ;
- › **Garantir** aux passagers et usagers de l'aéroport des conditions d'accueil saines et rassurantes, et ce conformément aux recommandations sanitaires nationales et internationales ;
- › **Œuvrer** pour une amélioration continue du Système Management Intégré Qualité & Environnement.

**Nous nous engageons à garantir l'efficacité et l'amélioration continue du Système de Management Intégré**, à prévenir toute forme de pollution et à assurer la conformité aux exigences légales et autres exigences applicables que nous avons inscrites. Ainsi, nous mobiliserons en continue tous les moyens humains et matériels nécessaires dans un esprit d'excellence pour atteindre les objectifs escomptés et permettre ainsi le développement de la qualité et la protection de l'environnement.

Le Directeur de l'Aéroport  
Casablanca Mohammed V

La Directrice Générale  
De l'Office National Des Aéroports

La Directrice Générale  
Habiba LAKLALECH

